

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur «*Notes du mont Royal*» dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES
Google Livres

ŒUVRES DE LOUIS XVI

Abbeville. — Imprimerie P. BRIEZ

OEUVRES

DE

LOUIS XVI

PRÉCÉDÉES D'UNE

HISTOIRE DE CE MONARQUE

ET D'UNE LETTRE DE M. BERRYER

Les 16

Chap. 11

Un Roi ne peut faire le bonheur des peuples qu'en régnant suivant les lois; mais, en même temps, il ne peut se faire respecter et faire le bien qui est dans son cœur, qu'autant qu'il a l'autorité nécessaire.

(Testament de Louis XVI).

Fils de saint Louis, montez au ciel!

(L'abbé Edgeworth de Firmont).

PREMIER VOLUME

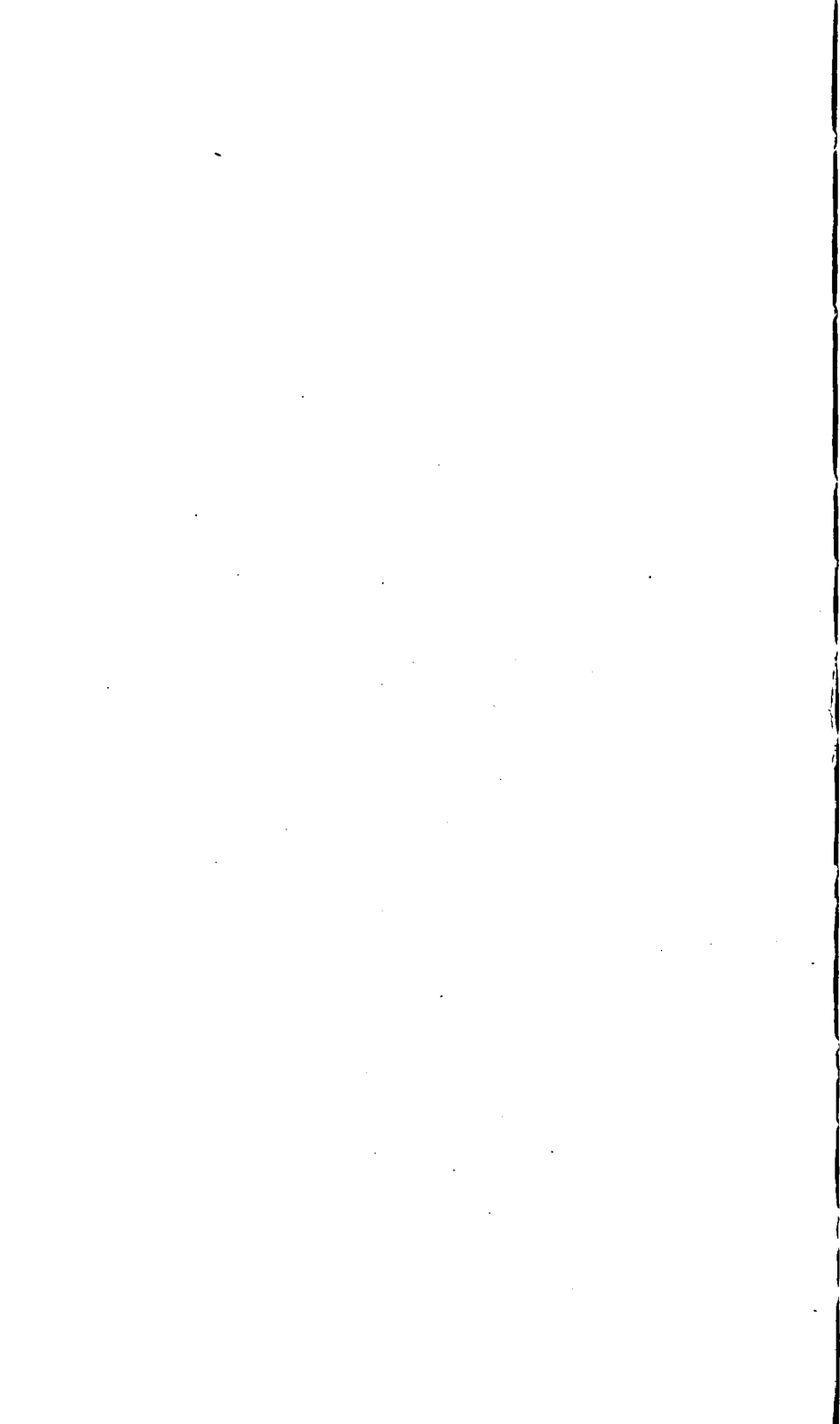
PARIS

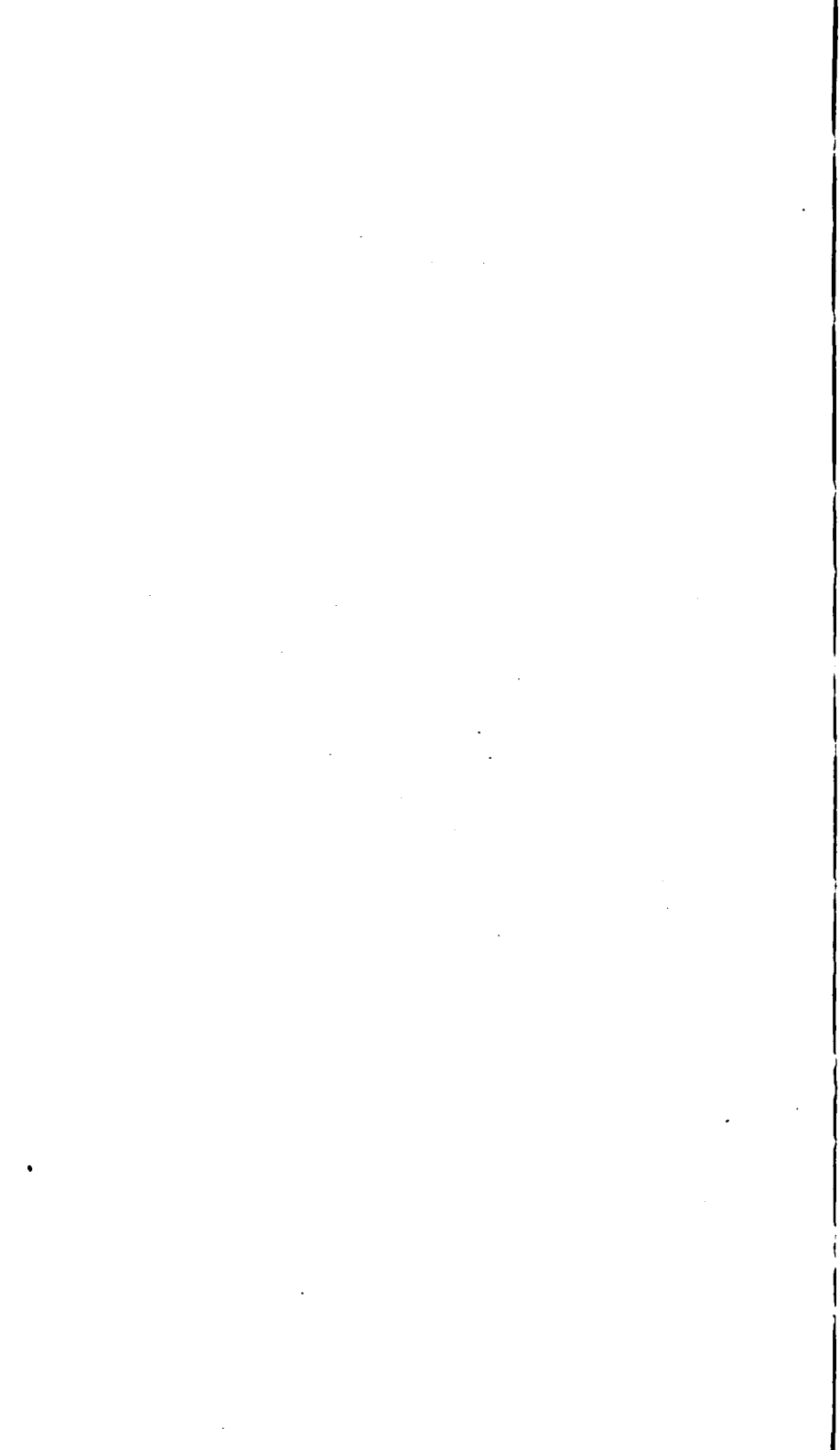
CHEZ L'ÉDITEUR DES ŒUVRES DE LOUIS XVI

Rue Rossini, 20

1864

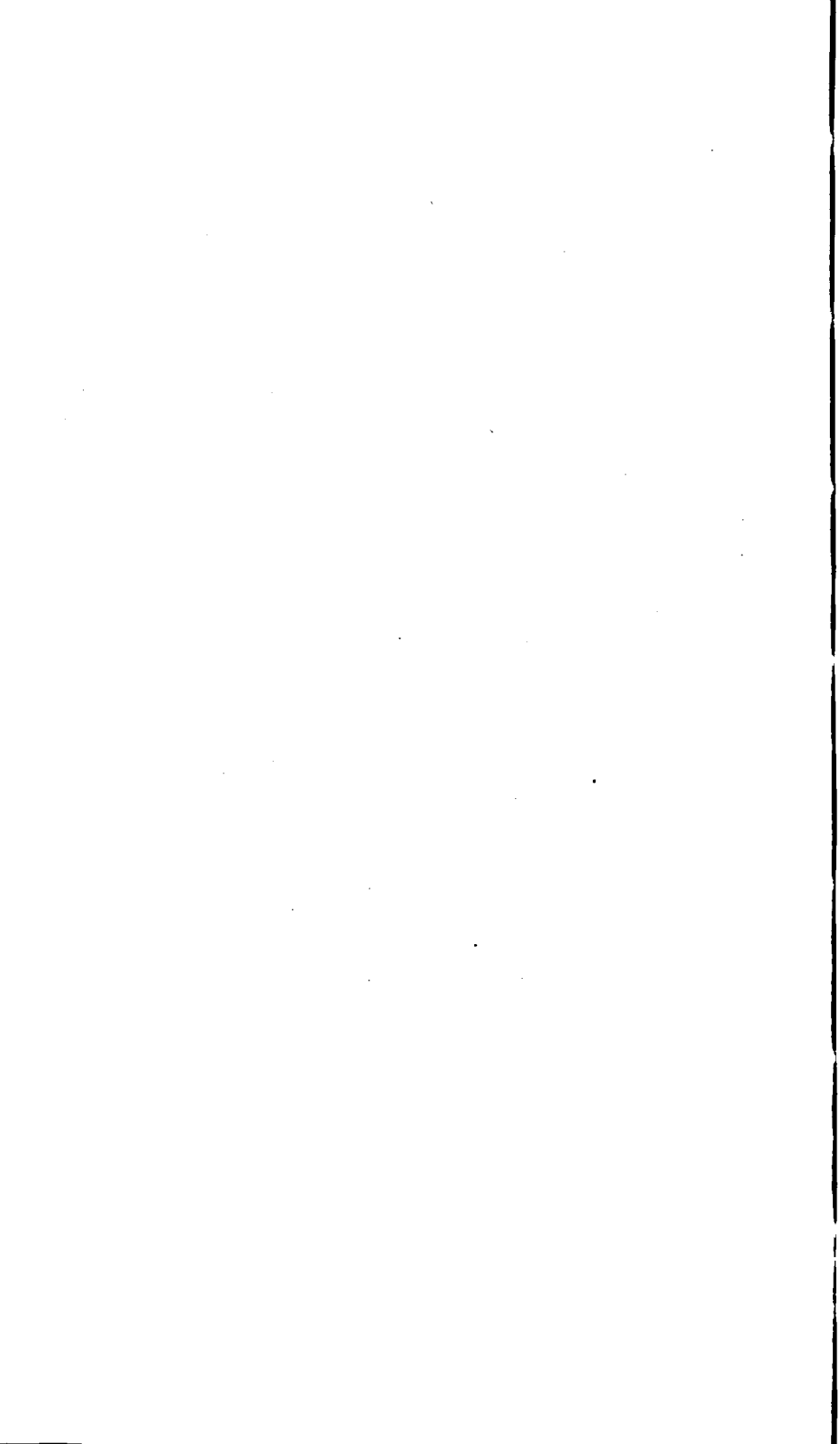
Nelson





A

M. BERRYER



INTRODUCTION

I

Louis XVI est un martyr. Il a été bon, il a été juste ; on l'a calomnié et assassiné.

Le plus sûr moyen d'apprécier ce roi de douloureuse et sainte mémoire, c'est de le peindre par ses pensées les plus secrètes, par ses manuscrits, par sa correspondance publique et particulière. Le montrer, non dans son palais, au milieu de ses courtisans, mais en présence de ses amis intimes, de la nature et de soi-même ; preuve à laquelle on reconnaît l'homme sans tache, et qui dégoûte quelquefois du grand homme ; tel est le but de cet ouvrage.

Si l'on veut mesurer le temps par la succession des idées, il s'est écoulé plusieurs siècles depuis le règne de ce monarque infortuné. Nous pouvons donc nous considérer à son égard, comme une postérité anticipée, et comme en état de le juger, avec cette tranquille impartialité qui, dans le cours ordinaire du monde, appartient essentiellement aux générations futures.

Mais, indépendamment de cette considération, quels que

puissent être les sentiments ou les opinions particulières d'un écrivain, sur les hommes ou sur les évènements, lorsqu'il se hasarde à manier le pinceau de l'Histoire, il ne doit jamais perdre de vue la dignité du sacerdoce qu'il va remplir, ni oublier qu'il est un des ministres de la vérité.

On peut trouver ici le meilleur et le plus sûr moyen d'arriver à cette vérité. C'est le monarque lui-même ; c'est la manifestation de ses pensées les plus secrètes ; c'est l'épanchement de son âme et de ses affections ; l'effusion de son cœur et de sa conscience dans le sein de l'amitié. Toute réserve eût été folie ; tout déguisement eût été sans motif. Ce genre de preuve est le moins sujet à être contesté ; il révèle la véritable façon de penser de l'homme, la fidèle expression de ses sentiments.

Pour achever de faire bien connaître Louis XVI, nous ne nous sommes pas contenté de réunir ici ses manuscrits, mais encore d'écrire sa vie, d'après les documents les plus authentiques, et de publier aussi tout ce qui nous a paru de nature à répandre quelque jour sur cette époque inouïe, où la plupart des Français paraissaient atteints de folie, — souvent furieuse, — où, sous prétexte de délivrer leur patrie de l'esclavage, une foule de gens s'abandonnèrent à de vains crimes qui produisirent de vains désastres.

Car la Révolution, avec ses fureurs et ses attentats, ses démenes, ses forfaits, ses démolitions, ses efforts pour changer subitement et comme par un coup de baguette magique tous les éléments de l'ordre social, fit faire à la nation la plus spirituelle du monde, un pas rétrograde vers la barbarie.

La Liberté ne prend pas racine dans le sang et dans les larmes ; l'épouvante n'engendre ni progrès, ni vertu ; jamais rien ne justifie le crime ; et la violence est toujours inféconde.

Faible, il n'eut pas résisté à la corruption de la cour de Louis XV ; il n'eut pas sacrifié les intérêts de l'Autriche à ceux de la France et de l'humanité ; il n'eut pas bravé tour à tour l'égoïsme d'en haut pour réformer les abus, et l'égoïsme d'en bas pour résister à la Révolution.

Faible, il n'eut pas donné à chaque jour, à chaque heure de sa vie, le spectacle de tous les genres de courage, — courage qui ne se démentit jamais, — car il mourut comme il avait vécu.

La résignation n'est pas de la faiblesse ; c'est au contraire la dernière et la plus sublime expression de la force.

Ce reproche de faiblesse est un mensonge hypocrite des assassins et des niais ; c'est un outrage à la victime. En toute occasion, Louis XVI a déployé un courage et une fermeté héroïques, qui ne furent égalés que par sa prudence et son sang-froid.

III

Louis XVI se distingue particulièrement par son abnégation. Son âme aime à se répandre. Il préfère se sacrifier lui-même et donner tout son sang, plutôt que de verser une seule goutte du sang du prochain.

Il a, dans ses écrits, la douceur de Fénelon, unie à la clarté et souvent au sublime de Bossuet.

Ce prince était à la hauteur de toutes les circonstances, car c'était un cœur excellent, une âme droite, un esprit intelligent et sage.

Il voulait résoudre les problèmes sociaux par les moyens réalisables, non par de dangereuses utopies.

Voici quelle a été la situation de Louis XVI : un homme de bons sens enfermé dans un cabanon avec des fous furieux — et qui succombe.

IV

Après son abnégation, Louis XVI se recommande surtout par son amour éclairé des classes laborieuses, des humbles, des pauvres. Il n'est ni de ces égoïstes repus qui nient leurs souffrances, ni de ces égoïstes affamés qui cherchent à les exploiter. C'est un chrétien qui place la justice et la bonté au-dessus de tout; il aime tous les hommes, ses frères en N. S. Jésus-Christ, et plus particulièrement ceux qui travaillent, ceux qui souffrent. Si les noms de *Démocrate* et de *Socialiste* n'avaient pas été déshonorés par une Ecole factieuse et impie, s'ils signifiaient réellement : *amour du peuple; fraternité chrétienne; égalité dans la mesure du juste; liberté dans l'ordre; améliorations morales et matérielles possibles*; nous dirions que Louis XVI était un *démocrate*, un *socialiste*, tandis que les Philosophes et les Révolutionnaires ne sont que des imposteurs, des charlatans, les ennemis implacables du peuple, qu'ils flattent pour mieux l'enchaîner et le dépouiller.

Que veulent-ils?

Le Pouvoir.

Que voulait Louis XVI ?

Le bonheur du Peuple, sa liberté, son repos, son honneur, son bien-être en ce monde, son salut dans l'autre.

On en jugera par ses Ecrits, par ses paroles et par ses actes.

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Une ou plusieurs pages sont omises
ici volontairement.

LIVRE II

MÉMOIRE DE LOUIS XVI

Pour servir

D'INSTRUCTION PARTICULIÈRE AU SIEUR DE LA PÉROUSE

Capitaine de ses vaisseaux

Commandant les frégates *la Boussole* et *l'Astrolabe*

Observations sur le Mémoire de Louis XVI, relatif au voyage de M. de la Pérouse

On se fait généralement en France une fausse idée des études auxquelles a dû se livrer l'homme qui possède des connaissances exactes, étendues, complètes en géographie. Les personnes peu habituées à ne voir dans les sciences les plus utiles que la partie usuelle, pensent que celui qui, doué d'une mémoire heureuse, a retenu les positions relatives des différentes parties de la terre, et de leurs subdivisions en empires, royaumes etc., ainsi que les noms des capitales et principales villes, sait à peu près la géographie. Que s'il joint à cela l'énumération des mers, des principaux fleuves, des chaînes de montagnes, et quelques autres parties de ce qu'on nomme la géographie physique, et qui constituent les divisions naturelles du globe, alors on le croira un géographe. Cependant cet homme ne saura que ce qu'un adolescent, né dans la classe aisée, ne peut ignorer ; il ne saura que ce que la vue d'une sphère terrestre

ou d'une mappemonde, ou même la lecture d'un abrégé élémentaire ont pu lui apprendre.

La géographie générale se compose non-seulement de toutes les topographies, mais encore elle suppose dans celui qui la possède des connaissances astronomiques et physiques très-étendues ; il ne lui suffit pas en effet d'avoir une idée des phénomènes célestes et terrestres, il faut aussi qu'il ait étudié les sciences naturelles qui ont pour objet d'appliquer la cause de ces phénomènes.

Pendant, ces diverses branches de la géographie générale, qui embrassent aussi la connaissance des découvertes des navigateurs anciens et modernes, et des routes qu'ils ont parcourues, ne forment en quelque sorte que la partie matérielle de la science. Sa partie morale, moins positive à quelques égards, n'est pas moins importante ; elle se compose de l'histoire générale des peuples qui se sont succédés sur la terre, et de l'histoire particulière de chacune des nations qui l'habitent. L'étude des mœurs, des usages, de l'état des arts, des sciences, de la littérature, des productions naturelles, de l'agriculture, de l'industrie, du commerce de ces peuples et des moindres peuplades ; celle des relations de tout genre, qui tendent à les rapprocher ou à les diviser : telles sont en aperçu les connaissances que le géographe doit avoir. C'est alors seulement qu'il peut prétendre à tracer des routes nouvelles à travers les déserts et les stoppes, ou sur le vaste Océan ; c'est alors qu'il peut indiquer aux voyageurs, aux navigateurs avides de gloire, les découvertes qui restent à faire : car pour dire avec certitude ce qu'il faut découvrir, il doit connaître tout ce qui a été découvert. Ces connaissances étendues, approfondies, que peu d'hommes en France ont possédés, et qui ont donné tant de prix aux travaux de d'Anville ; ces connaissances, qui se lient à toutes les parties des sciences physiques et morales, Louis XVI les possédait.

Le Mémoire que l'on va lire suffirait pour prouver l'étendue et la profondeur de ces connaissances ; et quoiqu'il soit d'un intérêt moins général que les autres écrits de Louis XVI, nous avons pensé qu'il présenterait ce monarque sous un point de

vue particulier, et concourrait ainsi au but que nous nous sommes proposé ici.

Ce Mémoire, qui contient des instructions dont l'objet est de tracer la route que M. de la Pérouse doit suivre dans son voyage autour du monde, a été imprimé en tête de l'ouvrage que M. Milet Mureau a publié en 1797 sur ce voyage; il est suivi d'un grand nombre de notes sur chacun des lieux désignés dans l'instruction. Ces notes, pleines d'érudition, renferment les indications astronomiques et nautiques, ainsi que la désignation des ouvrages qui traitent de chacun des ports, îles, etc.

Nous avons pensé que ces notes, nécessaires pour les navigateurs qui voulaient tirer quelque avantage de ce Mémoire, pouvaient être omises sans affaiblir l'intérêt qu'offrent les diverses parties de l'instruction.

Le voyage de la Pérouse fut conçu par l'amour de l'humanité et d'une gloire solide; il avait pour objet de compléter en quelque sorte la masse de connaissances utiles, dues au génie et au courage des navigateurs, et principalement aux découvertes du capitaine Cook.

Une note fort importante, placée à la suite du Mémoire du roi, fait connaître d'une manière claire et précise le but de cette importante expédition; nous croyons utile de la transcrire ici, parce qu'il nous serait difficile de l'abrégé sans l'affaiblir:

En rédigeant un plan de navigation pour le voyage des découvertes, dont la conduite est confiée à M. de La Pérouse, on a eu pour objet de lui faire suivre, dans les différentes mers, des routes qui n'aient été suivies par aucun des navigateurs qui l'ont précédé: cette marche a paru la plus sûre pour multiplier les découvertes et avancer plus considérablement dans ce voyage, le grand ouvrage de la description complète du globe terrestre.

On a été cependant obligé d'indiquer, pour point de relâche, des îles déjà reconnues, et où l'on est assuré que M. de la Pérouse pourra se procurer des subsistances, à l'aide des échanges dont on lui a ménagé les moyens par la quantité des marchandises en tout genre dont on lui a composé un assortiment approprié au goût des insulaires avec lesquels il aura occasion de traiter. Mais, en indiquant au commandant français des relâches déjà pratiquées, on a attention de l'y faire arriver par des routes qui n'aient pas encore été fréquentées; et dans le nombre des marchandises dont on l'a pourvu, on n'a pas négligé d'y faire entrer plusieurs de l'espèce de celles qui ne sont point encore connues aux îles où il pourra aborder, afin que les naturels du pays reconnaissent aisément que la nation qui les leur apporte, est pour eux une nation nouvelle, qui ne les avait pas encore visités.

On a employé différents éléments de calcul pour évaluer la durée des différentes traversées. Dans les routes ordinaires et les mers libres, on a supposé que les bâtimens pourraient faire, avec les vents alisés, trente lieues en vingt-quatre heures : on n'a compté que vingt-cinq lieues pour le même espace de temps, dans les parages où la prudence exige que l'on mette en panne une partie de la nuit ; vingt lieues seulement, lorsque les bâtimens sont en découverte ; et, dans ce dernier cas, on a toujours ajouté un certain nombre de jours pour le temps qui est perdu à reconnaître et visiter une côte. C'est d'après ces bases, qu'on a

hasardé de fixer la durée des traversées et les époques des relâches; mais tous ces calculs sont soumis aux circonstances dans lesquelles les bâtiments pourront se trouver, aux évènements de la navigation, et aux accidents qu'on ne peut prévoir.

La durée totale du voyage excédera nécessairement quatre années : il eut été impossible de remplir, dans un moindre espace de temps, tous les objets que Sa Majesté s'est proposés.

Si, comme on a droit de l'attendre du zèle et de l'habileté de commandant de l'expédition, tous les objets indiqués dans ces instructions ont été remplis, le voyage de M. de la Pérouse ne laissera plus aux navigateurs qui voudront tenter des découvertes, que le mérite de nous donner des détails plus circonstanciés sur quelques portions du globe ¹.

M. de La Pérouse, parti du port de Brest dans l'été de 1785 ², profita de diverses occasions favorables pour faire parvenir en France les journaux de son voyage. Dans les lettres écrites de

¹ Le reste de cette note est employé à faire connaître la marche qu'on a suivie dans la construction des cartes hydrographiques qui ont été remises à M. de la Pérouse, après avoir été approuvées par le roi.

² La médaille frappée à l'occasion du voyage de La Pérouse, et dont ce navigateur a dû distribuer un certain nombre pendant le cours de cette campagne, devient un monument précieux, parce qu'il peut faire reconnaître la route qu'il a suivie depuis l'époque où l'on n'a pas reçu de ses nouvelles. Cette médaille porte d'un côté l'effigie du roi; l'autre, c'est-à-dire le revers, présente l'inscription suivante entourée de deux branches de laurier réunies par un nœud de ruban. *Les fregates du roi de France, la Boussolo et l'Astrolabe, commandées par MM. de La Pérouse et de Langle, parties du port de Brest en juin 1785.* Cette médaille ayant été frappée à l'avance, on n'a pu indiquer la date précise du départ. La Pérouse n'appareilla que le 1^{er} août 1785 de la rade de Brest

Botany-Bay, il trace la route qu'il compte suivre, et il annonce qu'il espère être rendu à l'Île-de-France, au commencement de décembre 1788.

Ces lettres, les dernières qu'on ait reçues de cet infortuné navigateur, donnaient les plus hautes espérances sur les avantages qui devaient résulter de ce voyage. Jusque-là les vues de Louis XVI avaient été remplies, et son cœur dut être satisfait en apprenant qu'après avoir fait seize mille lieues de route, dans l'espace de trente mois, et changeant sans cesse de climats, les équipages des vaisseaux de M. de La Pérouse, en arrivant à la Nouvelle-Hollande, étaient aussi sains qu'en partant de France.

Enfin, après deux ans d'inquiétude sur le sort de ce navigateur, le gouvernement fit armer au port de Brest, deux frégates, dont le commandement fut donné à M. d'Entrecasteaux. Le principal objet de ce voyage fut de rechercher les bâtiments de M. de La Pérouse, dont le sort était ignoré depuis le 10 mars 1788, époque de leur départ de Botany-Bay, à la côte orientale de la Nouvelle-Hollande.

Un Mémoire de Louis XVI, pour servir d'instruction dans ce voyage, trace également la route que M. d'Entrecasteaux doit suivre, et les découvertes dont il peut s'occuper, sans perdre de vue l'objet principal de cette expédition.

Ce voyage a été utile à l'humanité et aux sciences, mais il n'a fourni aucun indice sur le sort de La Pérouse et de ses compagnons d'infortune. M. d'Entrecasteaux a suivi exactement la route que La Pérouse s'était proposé de suivre en partant de Botany-Bay, et il s'est assuré que ce navigateur n'a paru dans aucun des lieux visités par l'expédition envoyée à sa recherche. Le voyage de M. d'Entrecasteaux, rédigé par M. de Rossel, a été publié en 1808.

sera joint un recueil de notes géographiques et historiques, qui pourront le guider dans les diverses recherches auxquelles il doit se livrer.

La seconde partie traitera des objets relatifs à la politique et au commerce.

La troisième exposera les opérations relatives à l'astronomie, à la géographie, à la navigation, à la physique et aux différentes branches de l'histoire naturelle, et règlera les fonctions des astronomes, physiciens, naturalistes, savants et artistes employés dans l'expédition; la quatrième partie prescrira au sieur de La Pérouse la conduite qu'il devra tenir avec les peuples sauvages et les naturels des divers pays qu'il aura occasion de découvrir ou de reconnaître.

La cinquième enfin lui indiquera les précautions qu'il devra prendre pour conserver la santé de ses équipages.

PREMIÈRE PARTIE

Plan du voyage, ou projet de navigation

Le sieur de La Pérouse appareillera de la rade de Brest, aussitôt que toutes ses dispositions seront achevées.

Il relâchera successivement à Funchal, dans l'île de Madère, et à la Praya, dans celle de San-Jago. Il se pourvoira de quelques barriques de vin dans le

premier port, et complètera son eau et son bois dans le dernier, où il pourra se procurer également quelques rafraîchissements. Il observera cependant, à l'égard de la Praya, qu'il doit y faire le moins de séjour qu'il lui sera possible, parce que le climat y est très-malsain dans la saison où il y relâchera.

Il coupera la ligne par 29 ou 30 degrés de longitude occidentale du méridien de Paris; et si le vent le lui permettait, il tâcherait de reconnaître Pennedo de San Pedro, et d'en fixer la position.

Il reconnaîtra l'île de la Trinité, y mouillera, pourra y faire de l'eau et du bois, et y remplira un objet particulier de ses instructions.

En quittant cette île, il viendra se mettre en latitude de l'île Grande de la Roche, par les 35 degrés de longitude occidentale; il suivra les parallèles du 44 à 45 degrés, jusqu'à 50 degrés de longitude, et il abandonnera la recherche de cette île s'il ne l'a pas rencontrée quand il aura atteint ce méridien. S'il préférerait de venir l'attaquer par l'ouest, il renfermerait toujours sa recherche entre les méridiens ci-dessus fixés.

Il se portera ensuite à la latitude de la terre de la Roche, nommée par Cook *île de la Géorgia*, par 54 degrés sud. Il l'attaquera par la pointe du nord-ouest, et il en visitera particulièrement la côte méridionale, qui n'a pas été encore reconnue.

De là, il viendra rechercher la terre de Sandwich, par les 57 degrés de latitude sud: il observera que le

capitaine Cook n'a pu reconnaître que quelques points de la côte occidentale de cette terre, et qu'on en ignore l'étendue vers l'est et au sud ; il en visitera particulièrement la côte orientale, pour la prolonger ensuite vers le sud, et la tourner dans cette partie, si les glaces n'opposent pas un obstacle invincible à ses recherches, dans la saison où il viendra la reconnaître.

Lorsqu'il sera assuré de l'étendue de cette terre à l'est et au sud, il fera route pour aller attaquer la terre des États, doublera le cap Horn, et ira mouiller à Christmas-Sound, ou baie de Noël, à la côte du sud-ouest de la Terre-de-Feu, ou il se pourvoira d'eau et de bois ; mais s'il éprouvait trop de difficulté à remonter dans l'ouest, par les vents qui règnent ordinairement de cette partie, et les courants qui portent quelquefois avec rapidité dans l'est, il viendrait chercher la côte du Brésil, à la hauteur où il pourrait l'attaquer, longerait cette côte avec les vents variables ou les brises de terre, et pourrait même toucher aux îles Malouines, qui présentent des ressources dans différents genres. Il passerait ensuite le détroit de le Maire, ou doublerait par l'est la terre des États, pour se rendre au port de Christmas-Sound, qui, dans tous les cas, sera le premier rendez-vous des bâtiments de Sa Majesté, en cas de séparation.

En quittant Christmas-Sound, il dirigera sa route de manière à couper le méridien de 85 degrés à l'occident, par la latitude de 57 degrés sud, et il suivra ce

basses, il est vraisemblable que le bâtiment qui suivra la direction ci-dessus tracée, rencontrera des îles nouvelles qui peuvent être habitées, ainsi que la plupart des îles basses de ces parages.

Dans le même temps, la seconde frégate, à partir du même point de 22 degrés de latitude et 135 degrés de longitude, s'élèvera dans le nord jusqu'à 25 degrés 12 minutes, et tâchera de s'établir sur ce parallèle, à commencer du 131° ou 132° méridien. Elle y recherchera l'île Pitcairn, découverte en 1767 par Carteret, et située à 25 degrés 12 minutes de latitude. La longitude de cette île est encore incertaine, parce que ce navigateur n'avait aucun moyen pour la fixer par observation : il est fort à désirer qu'elle puisse être déterminée avec précision, parce que la position de cette île, bien connue, servirait à rectifier de proche en proche celles des autres îles ou terres découvertes ultérieurement par Carteret.

En quittant l'île Pitcairn, le second bâtiment fera route dans l'ouest, et ensuite dans le nord-ouest pour rechercher successivement les îles de l'Incarnation, de Saint-Jean Baptiste, de Saint-Elme, des Quatres-Couronnées, de Saint-Michel et de la Conversion de Saint Paul, découvertes par Qirsoz en 1606, qu'on suppose devoir être situées dans le sud-est d'Otaïti, et qui n'ont point été reconnues ni même recherchées par les navigateurs de ce siècle. Le second bâtiment parviendra ainsi, par la route du nord-ouest, jusqu'au 150° méridien occidental et au 19° degré de latitude, d'où il se rendra à Otaïti.

à présumer qu'elles sont peuplées à la côte du sud, comme on sait qu'elles le sont à celle du nord ; peut-être pourra-t-il s'y procurer quelques rafraîchissements.

Il tâchera pareillement de reconnaître une île située au nord-ouest de la terre des Arscides, dont la côte Orientale a été vue en 1768 par M. de Bougainville ; mais il ne se livrera à cette recherche qu'autant qu'il jugera pouvoir sans peine gagner ensuite le cap de la Délivrance, à la pointe sud-est de la Louisiade ; et, avant de parvenir à ce cap, il reconnaîtra, s'il le peut, la côte orientale de cette terre.

Du cap de la Délivrance, il fera route pour passer le détroit de l'Endeavour ; il tâchera de s'assurer, dans ce passage, si les terres de la Louisiane sont contiguës avec celles de la Nouvelle-Guinée, et il reconnaîtra toute cette partie de côte, depuis le cap de la Délivrance jusqu'à l'île Saint-Barthélemi, à l'est-nord-est du cap Walsh, sur laquelle on n'a jusqu'à présent que des connaissances très-imparfaites.

Il serait fort à désirer qu'il pût visiter le golfe de la Carpentarie ; mais il doit observer que la mousson du nord-ouest, au sud de la ligne, commence vers le 15 de novembre, et que les limites de cette mousson ne sont pas tellement fixées, qu'elles ne puissent quelquefois s'étendre au delà du 10° degrés de latitude méridionale. Il est donc important qu'il apporte la plus grande diligence dans cette partie de ses reconnaissances, et qu'il ait attention de combiner sa route et

sa vitesse, de manière à avoir dépassé le méridien de la pointe du sud-ouest de l'île de Timor, avant le 20 de novembre.

Si, contre toute apparence, il ne lui avait pas été possible de se procurer des rafraîchissements, de l'eau et du bois, sur les terres qu'il aura visitées depuis son départ des îles des Amis, d'où l'on a supposé qu'il partirait vers le 15 de juillet, il relâcherait à l'île du Prince, à l'entrée du détroit de la Sonde, près la pointe occidentale de l'île de Java.

En quittant l'île du Prince, ou, s'il n'a pas été forcé d'y relâcher, en quittant le Canal au nord de la Nouvelle-Hollande, il dirigera sa route pour venir reconnaître la côte occidentale de cette terre, et il commencera cette reconnaissance aussi haut vers l'équateur que les vents pourront le lui permettre. Il parcourra la côte occidentale, et visitera plus particulièrement la côte méridionale, dont la plus grande partie n'a jamais été reconnue, et il viendra aboutir à la terre méridionale de Van-Diemen, à la baie de l'Adventure, ou à celle de Frédérik-Henri; de là, il se rendra au détroit de Cook, et relâchera au canal de la Reine-Charlotte, situé dans ce détroit, entre les deux îles qui forment la Nouvelle-Zélande. Ce port sera le troisième rendez-vous des frégates, en cas de séparation; il y réparera ses bâtiments, et s'y pourvoira de rafraîchissements, d'eau et de bois.

On présume qu'il pourra appareiller de ce port dans les premiers jours du mois de mars 1787.

En sortant du détroit de Cook ou de la Nouvelle-Zélande, il s'établira et se maintiendra sur le parallèle de 41 à 42 degrés jusqu'au 130° méridien à l'occident. Lorsqu'il sera parvenu à cette longitude, il s'élèvera dans le nord, pour venir se mettre au vent et en latitude des îles Marquises de Mendocça; il relâchera, pour pourvoir aux besoins de ses bâtiments, dans le port de Madre de Dios de Mendana, côte occidentale de l'île Santa-Christiana (baie de la Résolution de Cook). Ce port sera le quatrième rendez-vous en cas de séparation.

On présume que cette traversée pourra être de deux mois, et qu'il sera en état de remettre à la voile vers le 15 de mai.

Si, en faisant voile des îles Marquises de Mendocça, le vent le favorisait assez pour que sa route valût au moins le nord, il pourrait reconnaître quelques-unes des îles à l'est du groupe des îles Sandwich; il se rendrait ensuite à ces dernières, où il pourrait prendre un supplément de provisions, mais il n'y séjournerait point.

Il fera route, le plus tôt qu'il pourra, pour aller chercher la côte nord-ouest de l'Amérique; et, à cet effet, il s'élèvera dans le nord jusqu'au 30° degré, afin de sortir des vents alizés et de pouvoir attérir à ladite côte par 36 degrés 20 minutes, sur Punta de Pinos, au sud du port de Monterey, dont les montagnes (ou sierra) de Santa-Lucaï, sont la reconnaissance.

Après s'y être réparé et approvisionné, il reprendra la mer dans les premiers jours d'août.

Il viendra se mettre par la latitude de 37 degrés $\frac{1}{2}$, nord sur le méridien de 180 degrés.

Il fera route à l'ouest, pour rechercher une terre ou île qu'on dit avoir été découverte en 1610 par les Espagnols; il poussera cette recherche jusqu'au 165° degré de longitude orientale. Il se dirigera en suite dans le sud-ouest et sud-sud-ouest, pour reconnaître les îles éparses situées sur cette direction, au nord-est des îles des Larrons, ou îles Mariannes.

Il pourra relâcher à l'île Tinian; mais il combinera la durée de son séjour et sa route ultérieure, avec la mousson du nord-est, qui ne commence qu'en octobre au nord de la ligne; de manière qu'en quittant l'île de Tinian, il puisse longer et reconnaître les Nouvelles-Carolines, situées dans le sud-ouest de l'île de Guaham, l'une des Mariannes, et dans l'est de celle de Mindanao, l'une des Philippines. Il poussera cette reconnaissance jusqu'aux îles de Saint-André.

Il relâchera ensuite à l'île de Mindanao, dans le port situé à la côte méridionale de l'île, derrière celle de Sirangam.

Après une station de quinze jours, employée à s'y approvisionner de rafraîchissements, il fera route pour les îles Moluques, et pourra mouiller à Ternate, pour s'y procurer un supplément de provisions.

Comme la mousson du nord-ouest, qui règne alors au sud de la ligne, ne permettrait pas de venir passer

de continuer leur navigation, et ce port serait le neuvième rendez-vous des bâtimens en cas de séparation.

Quelque parti qu'il ait pris à cet égard, il tâchera de reconnaître, en revenant en Europe, les îles de Goughs, d'Alvarez, de Tristan d'Acunba, de Saxemburg et dos Picos, et s'il les rencontre, il en fixera les positions, qui sont encore incertaines.

Il fera son retour au port de Brest, où il est probable qu'il pourra être rendu en juillet ou en août 1789.

Quoique la route du sieur de La Pérouse soit tracée par la présente Instruction, et que les époques de ses relâches et la durée de ses séjours y aient été indiquées, Sa Majesté n'a point entendu qu'il dût s'assujétir invariablement à ce plan. Tous les calculs présentés ici par aperçu doivent être soumis aux circonstances de sa navigation, à l'état de ses équipages, de ses vivres et de ses bâtimens, ainsi qu'aux évènements de sa campagne et aux accidents qu'il n'est pas possible de prévoir. Toutes ces causes pourront apporter plus ou moins de changement au plan de ses opérations; et l'objet de la présente Instruction est seulement de faire connaître au sieur de La Pérouse les découvertes qui restent à faire ou à perfectionner dans les différentes parties du globe, et la route qu'il paraît convenable de suivre pour se livrer avec ordre à ces recherches, en combinant ses différentes traversées et les époques de ses relâches, avec les saisons et les vents régnants ou périodiques dans chaque parage. Sa Majesté, s'en rapportant donc à l'expérience

et à la sagesse du sieur de La Pérouse, l'autorise à faire les changements qui lui paraîtraient nécessaires dans les cas qui n'ont pas été prévus, en se rapprochant toutefois, autant qu'il lui sera possible, du plan qui lui est tracé, et en se conformant, au surplus, à ce qui lui sera prescrit dans les autres parties de la présente Instruction.

SECONDE PARTIE

Objets relatifs à la Politique et au Commerce

Sa Majesté a tracé au sieur de La Pérouse dans la première partie de cette Instruction, la route qu'il doit suivre dans la reconnaissance qu'il a à faire dans la plus grande partie du globe terrestre ; elle va lui faire connaître, dans celle-ci, les objets relatifs à la politique et au commerce, qui doivent occuper particulièrement son attention dans ses différentes relâches, afin que l'expédition que Sa Majesté a ordonnée, en contribuant à perfectionner la géographie et à étendre la navigation, puisse également remplir, sous d'autres rapports, les vues qu'elle s'est proposées pour l'intérêt de la couronne et l'utilité de ses sujets.

1° Les séjours que le sieur de La Pérouse doit faire à Madère et à S.-Jago, seront trop courts pour qu'il puisse prendre une connaissance exacte de l'état de ces

colonies portugaises; mais il ne négligera aucun moyen de se procurer des informations sur les forces que la couronne de Portugal y entretient, sur le commerce qu'y font les Anglais et les autres nations, et sur les grands objets qu'il peut être intéressant de connaître.

2° Il s'assurera si les Anglais ont entièrement évacué l'île de la Trinité; si les Portugais s'y sont établis, et en quoi consiste l'établissement que ceux-ci peuvent y avoir formé depuis l'évacuation.

3° S'il parvient à retrouver l'île Grande de la Roche, il examinera si elle offre quelque port commode et sûr, où l'on puisse se procurer de l'eau et du bois; quelle facilité elle peut présenter pour y former un établissement, dans le cas où la pêche de la baleine attirerait les armateurs français dans l'Océan Atlantique méridional; s'il y aurait quelque partie qui pût être fortifiée avantageusement et gardée avec peu de monde; un poste enfin convenable à un établissement qui se trouverait aussi loin des secours et de la protection de la métropole.

4° Il examinera l'île Georgia sous les mêmes rapports: mais il est probable que cette île, située sous une latitude plus élevée, présente moins de facilité qu'on ne peut en espérer de la position de l'île Grande; et que les glaces qui embarrassent la mer pendant une grande partie de l'année au voisinage de Georgia, opposeraient de grands obstacles à la navigation ordinaire, et éloigneraient les pêcheurs de faire de cette île un point de rendez-vous et de retraite.

5° Les îles du grand Océan équatorial offriront peu d'observations à faire relativement à la politique et au commerce. Leur éloignement semble devoir ôter toute idée aux nations de l'Europe d'y former des établissements, et l'Espagne seule pourrait avoir quelque intérêt à occuper des îles qui, se trouvant situées à peu près à distance égale de ses possessions d'Amérique et d'Asie, présenteraient des points de relâche et de rafraîchissement à ses vaisseaux de commerce qui traversent le grand Océan. Quoiqu'il en soit, le sieur de La Pérouse s'attachera principalement à étudier le climat et les productions en tous genres des différentes îles de cet Océan où il aura abordé, à connaître les mœurs et les usages des Naturels du pays, leur culte; la forme de leur gouvernement, leur manière de faire la guerre, leurs armes, leurs bâtimens de mer; le caractère distinctif de chaque peuplade, ce qu'elles peuvent avoir de commun avec d'autres nations sauvages et avec les peuples civilisés, et principalement ce que chacune offre de particulier.

Dans celle de ces îles où les Européens ont déjà abordé, il tâchera de savoir si les Naturels du pays ont distingué les différentes nations qui les ont visitées, et il cherchera à démêler quelle opinion ils peuvent avoir de chacune d'elles en particulier. Il examinera quels usages ils ont fait des diverses marchandises, des métaux, des outils, des étoffes et des autres objets que les Européens leur ont portés. Il s'informera si les bestiaux et les autres animaux et oiseaux vivants

que le capitaine Cook a déposés sur quelques-unes de ces îles, y ont multiplié; quelles graines, quels légumes d'Europe y ont le mieux réussi, quelle méthode les insulaires ont pratiquée pour les cultiver, et à quel usage ils en emploient le produit. Partout enfin il vérifiera ce qui a été rapporté par les navigateurs qui ont publié des relations de ces îles, et il s'attachera principalement à reconnaître ce qui a pu échapper aux recherches de ses prédécesseurs.

Dans sa relâche à l'île d'Easter ou de Pâque, il s'assurera si l'espèce humaine s'y détruit, comme on a lieu de le présumer d'après les observations et le sentiment du capitaine Cook.

En passant à l'île de Huaheine, il cherchera à connaître Omaï, cet insulaire que le navigateur anglais y a établi dans son troisième voyage; il saura de lui quel traitement il a éprouvé de ses compatriotes après le départ des Anglais; et quel usage il a fait lui-même, pour l'utilité, le bien-être et l'amélioration de son pays, des lumières et des connaissances qu'il a dû acquérir pendant son séjour en Europe.

6° Si, dans la visite et la reconnaissance qu'il fera des îles du grand Océan équatorial, et des côtes des continents, il rencontrait à la mer quelque vaisseau appartenant à une autre puissance, il agirait vis-à-vis du commandant de ce bâtiment, avec toute la politesse et la prévenance établies et convenues entre les nations policées et amies; et, s'il en rencontrait dans quelque port appartenant à un peuple considéré comme sau-

vage, il se concerterait avec le capitaine du vaisseau étranger, pour prévenir sûrement toute dispute, toute altercation entre les équipages des deux nations, qui pourraient se trouver ensemble à terre, et pour se prêter un mutuel secours dans le cas où l'un ou l'autre serait attaqué par les insulaires ou les sauvages.

7° Dans la visite qu'il fera de la Nouvelle-Calédonie, des îles de la Reine-Charlotte, des terres des Arsacides et de celle de la Louisiade, il examinera soigneusement les productions de ces contrées, qui étant situées sous la zone torride, et par les mêmes latitudes que le Pérou, peuvent ouvrir un nouveau champ aux spéculations du commerce; et sans s'arrêter aux rapports sans doute exagérés que les anciens navigateurs espagnols ont faits de la fertilité et de la richesse de quelques-unes des îles qu'ils ont découvertes dans cette partie du monde, il observera seulement que des rapprochements fondés sur des combinaisons géographiques, et sur les connaissances que les voyages modernes ont procurées, donnent lieu de penser que les terres découvertes, d'une part, en 1768 par Bougainville, et de l'autre, en 1769 par Surville, peuvent être les îles découvertes en 1567 par Mendana, et connues depuis sous le nom d'îles Salomon; que l'opinion, vraie ou fausse, qu'on a eue de leurs richesses leur a fait donner dans des temps postérieurs.

Il examinera, avec la même attention, les côtes septentrionales et occidentales de la Nouvelle-Hollande,

et particulièrement la partie de ces côtes qui, étant située sous la zone torride, peut participer des productions propres aux pays placés sous les mêmes latitudes.

8° Il n'aura pas les mêmes recherches à faire aux îles de la Nouvelle-Zélande, que les relations des voyageurs anglais ont fait connaître dans un grand détail. Mais, pendant son séjour dans le canal de la Reine-Charlotte, il s'occupera à découvrir si l'Angleterre a formé ou projeté de former quelque établissement sur ces îles ; et dans le cas où il pourrait être instruit qu'elle en a formé quelqu'un, il tâcherait de s'y rendre, pour prendre connaissance par lui-même de l'état, de la force, et de l'objet de cet établissement.

9° Si, dans la reconnaissance qu'il fera de la côte du nord-ouest de l'Amérique, il rencontre sur quelques points de cette côte, des forts ou comptoirs appartenant à Sa Majesté Catholique, il évitera soigneusement tout ce qui pourrait donner quelque ombrage aux commandants ou chefs de ces établissements ; mais il fera valoir auprès d'eux les liens du sang et de l'amitié qui unissent si étroitement les deux souverains, pour se procurer, par leur moyen, tous les secours et les rafraîchissements dont il pourrait avoir besoin, et que le pays serait en état de fournir.

Il paraît que l'Espagne a eu l'intention d'étendre son titre de possession jusqu'au port de Los Remedios, vers le 57° degré $\frac{1}{4}$ de latitude ; mais rien n'annonce qu'en le faisant visiter en 1775, elle y ait formé aucun

établissement, non plus qu'au port de Bucarelli, situé à environ deux degrés moins au nord: autant qu'il est possible d'en juger par les relations de ces pays qui sont parvenues en France, la possession active de l'Espagne ne s'étend pas au-dessus des ports de San-Diégó et de Monterey, où elle a fait élever de petits forts, gardés par des détachements qu'on y fait passer de la Californie et du Nouveau-Mexique.

Le sieur de La Pérouse tâchera de connaître l'état, la force, l'objet de ces établissements, et de s'assurer si ce sont les seuls que l'Espagne ait formés sur cette côte. Il examinera pareillement à quelle latitude on peut commencer à se procurer des pelleteries ; quelle quantité les Américains peuvent en fournir ; quelles marchandises, quels objets seraient les plus convenables pour la traite des fourrures ; quelle facilité on pourrait trouver pour se procurer un établissement sur cette côte, dans le cas où ce nouveau commerce présenterait assez d'avantage aux négociants français pour les engager à s'y livrer, sous l'espoir de reverser les pelleteries sur la Chine, où l'on est assuré qu'elles ont un débit facile.

Il cherchera pareillement à connaître quelles espèces de peaux on peut y traiter, et si celles de loutre, qui ont le plus de valeur en Asie, où elles sont très-recherchées, sont les plus communes en Amérique. Il aura soin de rapporter en France des échantillons de toutes les différentes fourrures qu'il aura pu se procurer ; et comme il aura occasion, dans la suite de

son voyage, de relâcher en Chine, et peut-être de toucher au Japon, il s'assurera quelle espèce de peau a, dans ces deux empires, un débit plus facile, plus sûr et plus lucratif, et quel bénéfice la France pourrait se promettre de cette nouvelle branche de commerce. Enfin, il tâchera, pendant son séjour sur les côtes de l'Amérique, de découvrir si les établissements de la baie d'Hudson, les forts ou comptoirs de l'intérieur, ou quelque province des Etats-Unis, ont ouvert, par l'entremise des sauvages errants, quelque communication, quelques relations de commerce et d'échange avec les peuples de la côte de l'ouest.

1° Il est probable qu'en visitant les îles Aleutiennes, et les autres groupes situés au sud du grand bassin du nord, il rencontrera quelques établissements ou factoreries russes. Il cherchera à connaître leur constitution, leur force, leur objet ; quelle est la navigation des Russes dans ces mers, quels bâtiments, quels hommes ils y emploient, jusqu'où ils étendent leur commerce ; s'il y a quelques-unes de ces îles qui reconnaissent la domination de la Russie, ou si toutes sont indépendantes ; enfin, si les Russes ne se sont pas portés, de proche en proche, jusque sur le continent de l'Amérique.

Il profitera de son séjour dans le port d'Avatscha, pour étendre les connaissances à acquérir à cet égard, et s'en procurer, en même temps, s'il est possible, sur les îles Kuriles, sur les terres de Jesso, et sur l'empire du Japon.

11° Il fera la reconnaissance des îles Kuriles et des terres de Jesso avec prudence et circonspection, tant pour ce qui concerne sa navigation dans une mer qui n'est point connue des Européens, et qui passe pour être orageuse, que dans les relations qu'il pourra avoir avec les habitants de ces îles et des terres, dont le caractère et les mœurs doivent se rapprocher de ceux des Japonais, qui pourraient en avoir soumis une et avoir communication avec les autres.

Il verra, par les notes géographiques et historiques, jointes à la présente Instruction, que la Russie n'étend sa domination que sur quelques-unes des îles Kuriles les plus voisines du Kamtschatka, et il examinera si, dans le nombre des îles méridionales et indépendantes, il ne s'en trouverait pas quelque'une sur laquelle, dans la supposition d'un commerce de pelleteries à ouvrir pour la France, il serait possible de former un établissement ou comptoir qui pût être mis à l'abri de toute insulte de la part des insulaires.

12° A l'égard du Japon, il tâchera d'en reconnaître et visiter la côte du nord-est et la côte orientale, et d'aborder à quelqu'un de ses ports, pour s'assurer si son gouvernement oppose en effet des obstacles invincibles à tout établissement, à toute opération de commerce ou d'échange de la part des Européens, et si, par l'appât des pelleteries, qui sont pour les Japonais un objet d'utilité et de luxe, on ne pourrait pas engager les ports de la côte de l'est et du nord-est à admettre les bâtimens qui leur en apporteraient, et à

donner en échange les thés, les soies, et autres productions de leur sol et les ouvrages de leurs manufactures : peut-être les lois prohibitives de cet empire, que toutes les relations de ce pays annoncent comme si sévères, ne sont-elles pas observées à la côte du nord-est et de l'est avec la même rigueur qu'à Nangasaki et à la côte du sud, lieux trop voisins de la partie capitale pour y espérer aucun relâchement. ✓

13° Lorsque le sieur de La Pérouse sera rendu à Macao, il prendra les mesures nécessaires pour obtenir la facilité d'hiverner à Canton. Il s'adressera, à cet effet, au sieur Vieillard, consul de Sa Majesté à la Chine, et il le chargera de faire auprès du gouvernement chinois les démarches convenables pour y parvenir. Il profitera du séjour qu'il doit faire dans ce port, pour s'informer exactement et en détail, de l'état actuel du commerce des nations européennes à Canton, et il examinera cet objet important sous tous les rapports qu'il peut être intéressant de connaître.

Il prendra toutes les informations qui pourront lui être utiles pour sa navigation ultérieure dans les mers au nord de la Chine, sur les côtes de la Corée et de la Tartarie orientale, et sur toutes les terres ou îles qui lui resteront à visiter dans cette partie. Il ne négligera pas de se procurer, s'il est possible, un interprète chinois et japonais, et un interprète russe pour sa seconde relâche à Avatscha. Il traitera avec eux pour le temps qu'il devra les garder au service du vais-

scau ; et, à son retour, il les déposera à Mindanao ou aux Moluques.

14° Il doit être prévenu que les forbans japonais sont quelquefois très-nombreux dans la mer comprise entre le Japon, la Corée et la Tartarie. La faiblesse de leurs bâtimens n'exige d'autre précaution de sa part, que d'être sur ses gardes pendant la nuit, pour éviter une surprise de la leur : mais il ne serait pas inutile qu'il tâchât d'en joindre quelqu'un, et qu'il l'engageât, par des présents et par la promesse d'une récompense, à piloter les bâtimens de Sa Majesté, dans la visite du Jesso, dont on croit qu'une partie est sous la domination du Japon ; dans le passage du détroit de Tesso, que les Japonais doivent connaître, et dans la reconnaissance de celles des îles Kuriles qu'ils sont à portée de fréquenter. Ce même pilote pourrait lui être également utile pour visiter quelque port de la côte occidentale du Japon, dans le cas où les circonstances ne lui auraient permis d'aborder à aucun point de la côte de l'est ou du nord-est. Mais quelque usage que le sieur de La Pérouse puisse faire du dit pilote, il ne se livrera à ses conseils et à ses indications qu'avec la plus grande réserve. Il convient aussi qu'il engage, s'il le peut des pêcheurs des îles Kuriles à lui servir de pratique pour celles de ces îles qui avoisinent le Kamtschatka.

Le sieur de La Pérouse tâchera ainsi de compléter, en remontant au nord, la reconnaissance des îles qu'il n'aurait pu reconnaître en venant d'Avatscha à Macao,

et de suppléer, sur la côte occidentale du Japon, à ce qu'il n'aurait pu exécuter sur la côte de l'est et du nord-est.

La reconnaissance des côtes de la Corée et de la Tartarie chinoise doit être faite avec beaucoup de prudence et de circonspection. Le sieur de La Pérouse est instruit que le gouvernement de la Chine est très-ombrageux : il doit, en conséquence, éviter d'arborer son pavillon et de se faire connaître sur les côtes, et ne se permettre aucune opération qui puisse exciter l'inquiétude de ce gouvernement, parce qu'il serait à craindre qu'il n'en fit ressentir les effets aux navires français qui viennent commercer à Canton.

15° Dans la recherche et la visite que le sieur de La Pérouse fera des îles Carolines, qui ne sont presque connues que de nom de la plupart des nations d'Europe, il tâchera de savoir si les Espagnols, ainsi qu'ils l'ont souvent projeté, y ont formé quelque établissement.

Il fera connaître les productions de ces îles et de toutes celles qu'il aura pu découvrir au nord-est et à l'ouest-sud-ouest des îles Mariannes ou îles des Larrons.

16° Dans la relâche qu'il fera à Tinian, l'une des Mariannes, il se procurera des informations sur les établissements, les forces et le commerce des Espagnols dans cet archipel et aux environs.

Il fera les mêmes recherches à Mindanao pour connaître autant qu'il le pourra l'état politique militaire et commercial de cette nation dans les îles Philippines.

d'elles, et les chefs et naturels des pays où elles ont des établissements, et généralement tout ce qui peut intéresser la politique et le commerce.

La TROISIÈME PARTIE, ainsi qu'on a pu le remarquer dans la division adoptée pour cette Instruction, a pour objet *l'astronomie, la géographie, la navigation, la physique, et les différentes branches de l'histoire naturelle*; mais, plusieurs détails de cette partie n'étant pas à la portée des lecteurs, on n'a pas cru devoir la placer ici.

QUATRIÈME PARTIE

De la conduite à tenir avec les Naturels des pays où les deux frégates pourront aborder.

Les relations de tous les voyageurs qui ont précédé le sieur de La Pérouse dans les mers qu'il doit parcourir, lui ont fait d'avance connaître le caractère et les mœurs d'une partie des différents peuples avec lesquels il pourra avoir à traiter, tant aux îles du grand Océan, que sur les côtes du nord-ouest de l'Amérique.

Sa Majesté ne doute pas que nourri de cette lecture, il ne s'attache à imiter la bonne conduite de quelques-

uns des navigateurs qui l'ont devancé, et à éviter les fautes de quelques autres.

A son arrivée dans chaque pays, il s'occupera de se concilier l'amitié des principaux chefs, tant par marques de bienveillance que par des présents; et il s'assurera des ressources qu'il pourra trouver sur le lieu, pour fournir aux besoins de ses vaisseaux. Il emploiera tous les moyens honnêtes pour former des liaisons avec les naturels du pays.

Il cherchera à connaître quelles sont les marchandises ou objets d'Europe auxquelles ils paraissent attacher le plus de prix, et il en composera un assortiment qui leur soit agréable, et qui puisse les inviter à faire des échanges.

Il sentira la nécessité de mettre en usage toutes les précautions que la prudence suggère, pour maintenir sa supériorité contre la multitude, sans être obligé d'employer la force; et, quelque bon accueil qu'il reçoive des Sauvages, il est important qu'il se montre toujours en état de défense, parce qu'il serait à craindre que sa sécurité ne les engageât à tenter de le surprendre.

Dans quelque circonstance que ce soit, il n'enverra aucune chaloupe ou autre bâtiment à terre, qu'il ne soit armé de ses canons, muni de fusils, de sabres, de haches d'armes, et de munitions de guerre en quantité suffisante, et qu'il ne soit commandé par un officier, à qui il ordonnera de ne jamais perdre de vue le bâtiment dont il est chargé, et d'y laisser toujours quelques hommes pour sa garde.

Il ne permettra pas qu'aucune personne de l'état-major ou de l'équipage couche à terre pour autre raison que celle du service; et ceux que leurs fonctions obligeraient d'y rester, se retireront avant la nuit dans les tentes dressées à terre pour servir d'observatoire et de magasin. Il y placera un corps-de-garde, où devra toujours coucher un officier pour maintenir le bon ordre parmi les matelots et soldats affectés à ce service, et prévenir, par une surveillance active et continue, toute attaque ou entreprise de la part des sauvages.

Il aura soin de faire mouiller les frégates de Sa Majesté à portée de protéger l'établissement, et il donnera ses ordres à l'officier qui y sera de garde, pour les signaux que celui-ci aura à faire en cas d'alarme.

Dès que ces dispositions seront faites, il s'occupera des moyens de pourvoir à la subsistance de ses équipages et aux autres besoins des bâtiments; et après avoir fait un choix dans le nombre des marchandises, outils et ouvrages en tout genre, dont les deux frégates sont approvisionnées, il en formera un magasin à terre sous la protection du corps de garde : mais comme il est instruit qu'en général les insulaires du grand Océan ont un penchant irrésistible au vol, il aura soin, pour ne pas les tenter par la vue d'un trop grand nombre d'objets rassemblés dans un même lieu, de ne faire transporter chaque jour à terre que les obets qui pourront être employés en échange dans le cours de la journée.

égards; et il leur défendra, sous les peines les plus rigoureuses, de jamais employer la force pour enlever aux habitants ce que ceux-ci refuseraient de céder volontairement.

Le sieur de La Pérouse, dans toutes les occasions, en usera avec beaucoup de douceur et d'humanité envers les différents peuples qu'il visitera dans le cours de son voyage.

Il s'occupera, avec zèle et intérêt, de tous les moyens qui peuvent améliorer leur condition, en procurant à leur pays les légumes, les fruits et les arbres utiles d'Europe; en leur enseignant la manière de les semer et de les cultiver; en leur faisant connaître l'usage qu'ils doivent faire de ces présents, dont l'objet est de multiplier sur le sol les productions nécessaires à des peuples qui tirent presque toute leur nourriture de la terre.

Si des circonstances impérieuses, qu'il est de la prudence de prévoir dans une longue expédition, obligeaient jamais le sieur de La Pérouse à faire usage de la supériorité de ses armes sur celles des peuples sauvages, pour se procurer, malgré leur opposition, les objets nécessaires à la vie, tels que subsistances, du bois, de l'eau, il n'userait de la force qu'avec la plus grande modération, et punirait avec une extrême rigueur, ceux de ses gens qui auraient outrepassé ses ordres. Dans tous les autres cas, s'il ne peut obtenir l'amitié des Sauvages par les bons traitemens, il cherchera à les contenir par la crainte

et les menaces ; mais il ne recourra aux armes qu'à la dernière extrémité, seulement pour sa défense, et dans les occasions où tout ménagement compromettrait décidément la sûreté des bâtimens ou la vie des Français, dont la conservation lui est confiée.

Sa Majesté regarderait comme un des succès les plus heureux de l'expédition, qu'elle pût être terminée sans qu'il en eût coûté la vie à un seul homme.

La cinquième partie, qui a pour objet *les précautions à prendre pour conserver la santé des équipages*, est rédigée dans le même esprit ; mais comme elle ne referme que des notions générales applicables à tous les voyages de long cours, on n'a pas cru utile de la placer ici. Cette dernière partie est terminée par une observation qui se rapporte à l'ensemble et au but du voyage ; la voici :

Sa Majesté ne pouvait donner au sieur de La Pérouse une marque plus distinguée de la confiance qu'elle a dans son zèle, sa capacité et sa prudence, qu'en le chargeant d'une des entreprises les plus étendues qui aient jamais été exécutées. Quelques-uns des navigateurs qui l'ont précédé dans la carrière des découvertes, lui ont laissé de grandes leçons et de grands exemples ; mais Sa Majesté est persuadée qu'aussi ambitieux de gloire, aussi zélé pour l'accroissement des connaissances humaines, aussi persévérant que ses modèles, il méritera un jour d'en servir lui-même à ceux qui, poussés par le même courage, voudront prétendre à la même célébrité.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME

LETTRÉ DE M. BERRYER	
Introduction	1

HISTOIRE DE LOUIS XVI

Chapitre I — Le Dauphin	1
— II — Le Roi	17
— III — Le Roi dit Constitutionnel	76
— IV — Le 10 août 1792	129
— V — Le Temple	143
— VI — Le Martyr	159

OEUVRES DE LOUIS XVI

LIVRE PREMIER

Réflexions sur mes Entretiens avec M. le duc de Vauguyon

I ^o Entretien — Plan de mon éducation.	191
II ^o — Sur la loi naturelle	192
III ^o — Sur la piété	194
IV ^o — Sur la piété.	195
V ^o — Sur la dévotion	196
VI ^o — De la bonté ou de la bienfaisance.	196
Suite du VI ^o Entretien	197
VII ^o Entretien — Sur la bienfaisance	204
VIII ^o — Sur la justice. — Principes fon- damentaux de la justice	211

IX ^e	Entretien —	Avantages et caractères de la justice . . .	213
X ^e	—	Différence de la justice des particuliers d'avec celle des rois	215
XI ^e	—	Abus que les Princes peuvent faire de leur zèle pour la justice. — Fautes qu'ils peuvent commettre dans son ad- ministration	230
XII ^e	—	Détail des obligations que la justice im- pose aux rois; définition des lois fon- damentales; droits essentiels à l'hom- me que le gouvernement doit protéger et conserver	240
XIII ^e	—	Des formes nécessaires au gouverne- ment pour assurer à chacun ses droits.	247
XIV ^e	—	De la fermeté; motifs de la fermeté . .	263
XV ^e	—	Caractère de la fermeté	267
XVI ^e	—	Fondement de la fermeté	276
XVII ^e	—	Abus de la fermeté	278
XVIII ^e	—	Moyens d'acquérir la fermeté	280
XIX ^e	—	De la connaissance des hommes; néces- sité de les connaître	282
XX ^e	—	Quels sont les hommes qu'il importe le plus de connaître et d'employer? . .	284
XXI ^e	—	Quelles sont les qualités qu'il importe le plus de connaître dans les hommes? .	287
XXII ^e	—	Qu'il faut connaître le génie des diffé- rents peuples, des cours étrangères; mais encore plus particulièrement le génie des peuples de sa propre nation.	291
XXIII ^e	—	Qu'il faut connaître le génie de son siè- cle	299
XXIV ^e	—	Qu'il faut connaître les hommes et les étudier	301
XXV ^e	—	On peut s'appliquer à la connaissance des hommes, sans faire de jugements téméraires	303
XXVI ^e	—	Moyens de connaître les hommes . . .	309
XXVII ^e	—	Quels sont les talents de l'esprit qu'il importe le plus de connaître et de re- chercher dans les hommes	318
XXVIII ^e	—	Quels sont les moyens de discerner et d'apprécier les talents des hommes.	323
XXIX ^e	—	Les sollicitations; l'application, la pré- vention, la défiance excessive de soi-	

TABLE DES MATIÈRES 401

	même, sont les principales sources des faux jugemens que l'on porte sur les talents des hommes.	331
XXX•	Entretien — De la connaissance des hommes considérée par rapport aux qualités du cœur. Divers artifices que les hommes emploient pour cacher leurs vices, leurs passions et leurs intérêts . . .	338
XXXI•	— Des moyens que l'on peut prendre pour connaître les vices et les vertus des hommes	345
XXXII•	— Des rapports, et dans quelles circonstances on peut y ajouter foi. . . .	352
XXXIII•	— Source des faux jugemens que l'on porte sur les vices et sur les vertus des hommes	354

LIVRE DEUXIÈME

*Mémoire de Louis XVI pour servir d'instruction particulière
au sieur de la Pérouse*

Observations sur le Mémoire de Louis XVI, relatif au voyage de M. de la Pérouse.	357
--	-----

MÉMOIRE DE LOUIS XVI

PREMIÈRE PARTIE

Plan du voyage, ou projet de navigation.	363
--	-----

SECONDE PARTIE

Objets relatifs à la Politique et au Commerce.	380
--	-----

QUATRIÈME PARTIE

De la conduite à tenir avec les naturels des pays où les deux frégates pourront aborder	393
---	-----

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME